

Appel à projets pour les artistes, écrivaines, écrivains et organismes artistiques de la Montérégie-Est

Montérégie, le 22 juillet 2024 — Le Conseil des arts et des lettres du Québec, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, les municipalités régionales de comté (MRC) d'Acton, du Haut-Richelieu, de Marguerite-D'Youville, des Maskoutains, de Pierre-De Saurel, de Rouville et de La Vallée-du-Richelieu ainsi que la Table de concertation régionale de la Montérégie, en collaboration avec Culture Montérégie, lancent un deuxième appel à projets dans le cadre du *Programme de partenariat territorial de la Montérégie-Est*.

Cet appel découle de l'Entente de partenariat territorial pour les arts et les lettres en Montérégie. Les artistes, les écrivaines et les écrivains professionnels ainsi que les organismes dont l'adresse principale se situe sur le territoire de l'un des partenaires du secteur Montérégie-Est ont jusqu'au **17 octobre 2024** pour déposer leurs projets auprès du Conseil.

Informations et formulaires

Pour connaître tous les détails du *Programme de partenariat territorial de la Montérégie-Est*, cliquez sur le volet de votre choix (notez que vous devrez ensuite sélectionner une discipline ou un profil afin d'accéder à l'information) :

- Artistes, écrivaines et écrivains professionnels
 - [Création, production et rayonnement](#)
 - [Mobilité](#)

- Organismes artistiques professionnels
 - [Production, diffusion, promotion et consolidation](#)
 - [Soutien à l'accueil en résidence et à la coproduction \(mobilité\)](#)

Aide aux artistes et aux organismes

Dans le cadre de l'appel à projets, les artistes, les écrivaines et les écrivains professionnels ainsi que les organismes artistiques peuvent compter sur les services-conseils de Culture Montérégie pour la préparation de leur dossier. Celles et ceux qui souhaitent déposer un projet sont invités à communiquer avec **Jacinthe Ducas**, agente de développement à Culture Montérégie, afin de vérifier leur admissibilité et de s'assurer que leur projet répond aux objectifs et aux conditions du programme ou afin d'être guidés dans la rédaction de leur dossier de candidature. Les services-conseils sont gratuits et offerts à tous et à toutes.

Coordonnées : jducas@culturemonteregie.qc.ca, 450 651-0694 ou sans frais 1 877 651-0694, poste 222.

Dates et lieux des séances d'information

Culture Montérégie offrira des séances d'information, sur une plateforme web, afin de présenter le programme et de répondre aux questions.

Pour les organismes :

- Mercredi, 31 juillet 2024 à 13 h

Pour les artistes :

- Jeudi, 1er août 2024 à 19 h

Vous pouvez dès maintenant vous inscrire sur le [site internet de Culture Montérégie](#).

À propos du programme de partenariat territorial de la Montérégie-Est

Ce programme est issu d'une entente triennale conclue entre le Conseil des arts et des lettres du Québec, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, les MRC d'Acton, de Beauharnois-Salaberry, du Haut-Richelieu, du Haut-Saint-Laurent, des Jardins-de-Napierville, de Marguerite-D'Youville, des Maskoutains, de Pierre-De Saurel, de Roussillon, de Rouville, de La Vallée-du-Richelieu et de Vaudreuil-Soulanges, le Conseil des arts et de la culture de Vaudreuil-Soulanges, la Ville de Longueuil ainsi que la Table de concertation régionale de la Montérégie, en collaboration avec Culture Montérégie. Il a pour objectifs de :

- stimuler la création artistique en Montérégie ;
- contribuer à l'essor et à la diffusion des artistes, des écrivaines et écrivains ;
- favoriser leur rétention dans leur localité ;
- encourager l'émergence et l'inclusion des technologies numériques dans la pratique artistique ;
- épauler les organismes artistiques professionnels structurants pour le développement et le rayonnement des arts et des lettres sur le territoire et à l'extérieur.

Les projets déposés doivent impliquer des initiatives de partenariat en lien avec la collectivité ou des intervenants et intervenantes de la région.

Les artistes, les écrivaines, les écrivains et les organismes artistiques qui déposent un dossier sont invités à adopter une vision inclusive en considérant les personnes issues de minorités, comme les membres des communautés culturelles, les autochtones, ainsi que les personnes handicapées, dans l'élaboration de leur projet.

– 30 –

Source :

Samuel Gendron Mallet
Agent de communication
Culture Montérégie
Tél. : 450 651-0694 ou 1 877 651-0694, poste 223
www.culturemonteregie.qc.ca

Renseignements :

Karine Côté
Conseillère en communication
Conseil des arts et des lettres du Québec
karine.cote@calq.gouv.qc.ca
[Facebook](#) — [X](#) — [Instagram](#)